

REGLEMENT ET INSCRIPTION

RAID  La Tranche / L'île de Ré « 35^{ème} édition » 23 et 24 Juin 2018
LIMITE AUX 280 PREMIERS CONCURRENTS INSCRITS (cachet de la poste faisant foi)

1. REGLES DE COURSE

- Les règles de courses appliquées seront celles de la FFV et du CNT.

2. INSCRIPTIONS

- Licence FFV et règlement de 60 € obligatoires à l'inscription, 80€ après le 27 Mai 2018.
- Avoir 13 ans dans l'année 2018
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.
- Confirmation des inscriptions et remise des dossards le samedi matin entre 10h et 12h30 au CNT.
- Inscriptions des concurrents en liste d'attente de 12h30 à 13h00 selon places disponibles.
- Possibilité de délivrer des licences temporaires sur place (prévoir certificat médical).
- Inscriptions possibles sur place dans la limite des places disponibles
- **Aucun remboursement ne sera possible sans justificatif médical et à moins de 10 jours de l'événement.**

3. PARCOURS (22 KMS ENVIRON ALLER-RETOUR LA TRANCHE – ILE DE RE)

- Définition parcours lors du briefing au podium de l'embarcadère à 13h30 le 23 Juin 2018.
- Lieux du départ : plage devant le CNT, coureur derrière la ligne de départ sur la plage (entre les drapeaux **PM**) et planche au bord de l'eau – ou départ au lièvre, pour les deux catégories, sur une même ligne, mais distinct pour chaque catégorie.
- Départ au signal sonore et affalé du pavillon **PM** pour départ à terre.
- Direction l'île de Ré en suivant le cap du bateau ouvreur équipé d'un pavillon défini lors du briefing.
- Une porte située à mi-distance du parcours, et matérialisée par une bouée cylindrique jaune et un bateau pointeur arborant le pavillon **PM**, permettra le pointage et validera le passage des concurrents avant la bouée de jibe de l'île de Ré à l'aller. Les concurrents devront obligatoirement passer cette porte à l'aller sous peine de disqualification.
- Jibe à la bouée (cylindrique jaune) située à proximité du bateau comité à l'île de Ré, pavillon CNT pour les windsurf, et à la bouée cylindrique orange située à proximité du bateau comité Pavillon Super U pour les Windsurf foils.
- Retour direction l'embarcadère.
- Les concurrents n'ayant pas passé la bouée de l'île de Ré (cylindrique jaune ou orange) à l'aller 1h après le passage du premier concurrent seront invités à retourner à terre selon avis du comité de course, soit par les sécus, soit par leurs propres moyens.
- Arrivée sur la plage, avec pointage dans le couloir réservé aux concurrents PAV pour les windsurf, et sur l'eau pour les windsurf foils, entre une bouée FFV et le bateau comité pavillon Super U.
- Tous concurrents classés ou ayant abandonnés participeront au tirage au sort après remise de leur dossard.

4. AUTRES PARCOURS

Un parcours côtier sera mis en place si les conditions météorologiques sont défavorables pour l'île de Ré. Celui-ci sera défini lors des briefings du 23 et 24 Juin 2018, au libre choix du comité de course et de l'organisateur. Une course suffit pour valider l'épreuve.

5. CLASSEMENTS

WINDSURF :

- 1 classement scratch.
- 1 classement femme.
- 1 classement minime garçons et filles confondus.

WINDSURF FOILS :

- 1 classement scratch Windsurf foil
- 1 classement femmes (si plus de 5 participantes)

6. REGLES DE SECURITE PARTICULIERES

- Interdiction de navigation sur le parcours aux personnes non inscrites.
- Aucune réclamation ne sera acceptée en dehors des règles de courses FFV et celles du CNT.
- Lors de l'épreuve : **port obligatoire** du dossard, bout de 5 mètres, et possession d'un feu à main (non fourni par l'organisation).
- **Pour les windsurf foils, le port du casque et d'un équipement individuel de flottabilité sont obligatoires.**

7. PROGRAMME DE LA COMPETITION

Samedi 23 Juin 2018 :

- ❖ 10h00/12h30 : confirmation des inscriptions.
- ❖ 12h30/13h00 : inscription des concurrents en liste d'attente (éventuellement).
- ❖ 13h30 : Briefing.
- ❖ 14h00 : Départ des courses.

Dimanche 24 Juin 2018 :

- ❖ 10H00 : Briefing.
- ❖ 10H30 : Départ (possible) des courses.
- ❖ 18H00 : Résultats suivis d'un cocktail + tirage au sort de lots.

PRICE MONEY ET DOTATION

- 1 500 € de primes seront distribués aux 5 premiers du scratch en windsurf, et 1 000€ pour les 3 premiers du scratch en windsurf foil.
- De nombreux lots seront distribués par tirage au sort lors de l'annonce des résultats pour les coureurs présents après remise du dossard. Chaque compétiteur recevra une dotation des organisateurs et des partenaires de l'événement (tee-shirt, bon repas).



SUPER U



Bulletin d'inscription La Tranche / L'île de Ré « 35^{ème} édition » 23 et 24 Juin 2018

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Adresse E-Mail : N° téléphone portable :

Date de Naissance : Taille T-shirt : S M L XL XXL

N° de Licence Compétition FFV : OU licence temporaire 4 jours* : Oui
(*Certificat médical obligatoire mentionnant la voile en compétition)

<p>AUTORISATION PARENTALE (Participation à partir de 13 ans en 2018 seulement)</p> <p>J'autorise mon fils, ma fille, ci-dessus désigné(e) à participer à l'édition 2018 du Raid La Tranche / l'île de Ré.</p> <p>Je dégage la responsabilité des organisateurs comme de la FFV quant aux risques inhérents à cette participation.</p> <p>Nom : Prénom :</p> <p>A : Le :</p> <p>Signature : <i>Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »</i></p>	<p><u>TYPES de Matériels</u></p> <p><input type="checkbox"/> Windsurf <input type="checkbox"/> Windsurf Foil</p> <p><i>Possibilité de changer de catégorie lors de la Confirmation d'inscription</i></p> <p>N° de VOILE :</p> <p><i>(si existant)</i></p>
---	--

REGLEMENT

Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement. Licence obligatoire FFV.

Frais d'inscription au Raid du 23 et 24 Juin 2018.....60 €

ou inscription après le 27 Mai 2018 (possible dans la limite des places disponibles).....80 €

Je souhaite souscrire une licence FFV temporaire 4 jours*28 €

ou Je souhaite souscrire une licence/assurance annuelle FFV* (56€) avec adhésion au CNT (57€) (joindre un chèque de 113 €).....113.00 €

** (joindre copie certificat médical mentionnant la pratique de la voile y compris en compétition avec votre bulletin d'inscription)*

Total à régler (chèque à l'ordre du CNT)

INFORMATIONS ET RAPPELS FONDAMENTAUX

L'organisation se réserve le droit d'annuler les courses, si les conditions optimales de sécurité ne sont pas remplies, et selon le choix et la responsabilité du comité de course et de l'organisateur. Il appartient à chaque compétiteur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

Je certifie avoir pris connaissance des règles de course à la voile 2017-2020 et de l'avis de course spécifique à l'édition 2018 du Raid La Tranche l'île de Ré et je m'engage à les respecter.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de cette compétition.

L'inscription au RAID autorise l'organisateur à réaliser et exploiter des photographies et films libres de droit, ainsi que la possibilité de transmettre les adresses des compétiteurs aux partenaires.

La possession du feu à main, lors du raid, est obligatoire. Pour les foils, le port du casque et d'un équipement individuel de flottabilité sont obligatoires.

Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé » Signature :
A : Le :

A retourner au plus tard le 27 Mai 2018 au
Cercle Nautique Tranchais - Zone Nautique du Maupas - 85360 La Tranche Sur Mer,
accompagné du règlement (chèque encaissé après la compétition)
Un courrier (ou mail) vous confirmera votre inscription officielle dans l'ordre d'arrivée,
ou votre position dans la liste d'attente. (Cachet de la poste faisant foi)

PARTIE RESERVEE A L'ORGANISATEUR

Règlement : Espèces - Chèque - Réf :

Visa Médical : Présent sur la licence - Certificat médical